COI Focus

CAMEROUN

Le traitement réservé par les autorités nationales aux anglophones de retour dans le pays

16 mai 2022	Cedoca	Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.
Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.
Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.
La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.
The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.
All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.
This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Introduction

Le présent COI Focus s'intéresse à l'attitude des autorités camerounaises vis-à-vis de leurs ressortissants d'origine anglophone qui rentrent au Cameroun après un séjour en Belgique (ou en Europe). Ce document, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, examine le degré d'attention dont les anglophones font l'objet lors de leur retour au pays et fait état des difficultés éventuellement rapportées.

Pour cette recherche, le Cedoca a contacté plusieurs sources directes actives dans le domaine des migrations et/ou des droits de l'homme : Maxime Bissay est coordinateur de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Cameroun (ACAT-Cameroun), Robert Alain Lipothy est le président de l'Association des rapatriés et de lutte contre l'émigration clandestine du Cameroun (ARECC). Pour des raisons liées à leur sécurité, plusieurs autres sources camerounaises ont requis l'anonymat : il s'agit d'une organisation non gouvernementale (ONG) active dans la réintégration des migrants de retour, d'une ONG d'aide aux personnes vulnérables qui dispose d'un programme en faveur des migrants, d'un expert en matière de migration et d'un analyste politique. Le Cedoca attire l'attention sur le fait que les sources consultées ne précisent pas toujours le type de retour (volontaire ou forcé).

L'attitude des autorités camerounaises vis-à-vis de leurs ressortissants de retour ayant quitté illégalement le pays et/ou ayant introduit une demande de protection internationale (DPI) en Belgique et/ou y ayant séjourné fait l'objet d'un COI Focus spécifique intitulé *Le traitement réservé par les autorités nationales à leurs ressortissants de retour dans le pays* et daté du 16 mai 2022.

Le Cedoca a clôturé la recherche le 10 mai 2022.

Le Cedoca a consulté plusieurs interlocuteurs pour s'informer sur le degré d'attention dont les anglophones de retour au Cameroun après un séjour en Belgique (ou en Europe) font l'objet, sur l'existence d'éventuels traitements différenciés auxquels ils sont soumis à l'aéroport de retour et/ou sur les éventuels problèmes qu'ils rencontrent à l'occasion de leur retour.

Ainsi, questionné sur l'existence d'éventuels contrôles spécifiques en fonction de l'origine anglophone ou francophone des ressortissants de retour, Robert Alain Lipothy, le président de l'ARECC, a répondu par la négative, lors d'un entretien téléphonique le 12 avril 2022, en précisant que les éléments qui justifient un traitement différencié d'un individu à l'autre sont les actes posés individuellement[1],[2].

Lors d'un entretien téléphonique le 24 mars 2022, une ONG d'aide aux personnes vulnérables a répondu à la question de savoir si les contrôles à l'aéroport se passe selon des modalités différentes en fonction de l'origine anglophone ou francophone des ressortissants de retour. L'ONG précitée a indiqué que les contrôles à l'aéroport sont les mêmes pour tous, à l'exception des personnes répertoriées par les services de renseignements camerounais comme ayant mené des actions politiques contraires à l'Etat pour lesquelles des dispositions spéciales peuvent s'appliquer[3],[4].

Le Cedoca a ensuite demandé à cette même source si les anglophones qui rentrent au pays après un séjour en Belgique (ou en Europe) risquent systématiquement des problèmes avec leurs autorités. Le responsable de l'ONG a indiqué, lors de l'entretien téléphonique du 24 mars 2022, que les anglophones qui rentrent au Cameroun, quelle que soit la façon dont ils rentrent, ne rencontrent pas systématiquement des difficultés avec les autorités. D'après cette source, seules les personnes qui ont un historique d'activités politiques contraires à l'Etat et celles ayant des antécédents criminels sont susceptibles de connaître des problèmes avec les autorités au retour. Si cet antécédent d'opposition politique n'existe pas, il n'y a pas de raison de craindre des problèmes avec les autorités au retour, selon cette source. Cette dernière mentionne également que la Belgique est un des pays où la diaspora camerounaise mène des manifestations contre les politiques nationales de l'Etat camerounais. Par conséquent, les Camerounais basés en Belgique et impliqués dans ces actions d'opposition risquent des poursuites lorsqu'ils rentrent au pays[5]. Ainsi, pour cette source, quelle que soit leur origine (francophone ou anglophone), les ressortissants camerounais qui ont un historique d'activités politiques contre l'Etat risquent d'être arrêtés à leur retour au pays et d'être placés en détention. Certains sont poursuivis en justice et jugés selon des procédures judiciaires peu transparentes ; d'autres ne sont jamais jugés, d'après les propos de cette source[6].

Dans un courrier électronique daté du 21 mars 2022, Maxime Bissay, coordinateur de l'ACAT-Cameroun, a répondu à la question de savoir si le traitement par les autorités lors du retour est différent selon que la personne est francophone ou anglophone par les propos suivants :

> « […] les personnes anglophone ne font pas l'objet d'une chasse aux sorcières – seules les personnes soupçonnées ou enrôlées directement dans la crise du NOSO (sécessionnistes) sont des cibles pour les autorités [sic] »[7].

Le Cedoca s'est également adressé à une ONG active dans la réintégration des migrants de retour. Les éléments repris ci-après ont été recueillis lors d'un entretien téléphonique qui s'est déroulé le 29 mars 2022. Invitée à fournir les informations en sa possession sur le caractère « systématique » ou

[1] Lipothy R. A., président, ARECC, entretien téléphonique, 12/04/2022
[2] Pour plus d'informations, voir : *COI Focus Cameroun. Le traitement réservé par les autorités nationales à leurs ressortissants de retour dans le pays* du 16 mai 2022
[3] ONG d'assistance aux personnes vulnérables, entretien téléphonique, 24/03/2022
[4] Pour plus d'informations, voir : *COI Focus Cameroun. Le traitement réservé par les autorités nationales à leurs ressortissants de retour dans le pays* du 16 mai 2022
[5] ONG d'assistance aux personnes vulnérables, entretien téléphonique, 24/03/2022
[6] ONG d'assistance aux personnes vulnérables, entretien téléphonique, 24/03/2022
[7] Bissay M., président, ACAT-Cameroun, courrier électronique, 21/03/2022

non des problèmes rencontrés au retour au Cameroun par les anglophones, cette source a expliqué qu'il ne s'agit pas d'un phénomène systématique. Selon cet interlocuteur, les anglophones qui connaissent des problèmes lors de leur retour sont des personnes soupçonnées de mener un rôle actif dans le financement et/ou le ravitaillement des groupes séparatistes ou qui sont activement impliqués dans le conflit au Nord-Ouest et au Sud-Ouest du Cameroun. Les renseignements du gouvernement camerounais considèrent que certains seraient installés en Europe, d'après cette source[8].

Amenée à préciser à partir de quel niveau d'implication un anglophone est perçu par ses autorités nationales comme jouant un rôle actif dans le conflit en zone anglophone susceptible d'engendrer des mesures de représailles à son égard, l'ONG précitée a indiqué qu'une personne prenant position en faveur de la cause n'est pas forcément inquiétée. Elle note à cet égard qu'il y a des gens au Cameroun qui prennent position sans êtes inquiétés. C'est davantage les anglophones jouant un rôle actif, inscrits dans des mouvements de soutien clair, tels que le financement ou le ravitaillement des groupes armés séparatistes, qui sont dans le viseur des autorités[9].

Lors de l'entretien téléphonique du 29 mars 2022, le Cedoca a en outre demandé à cette source si elle a connaissance d'éventuelles difficultés rencontrées par des anglophones à l'arrivée à l'aéroport de retour. L'ONG active dans la réinsertion des migrants de retour a signalé que les anglophones soupçonnés de jouer un rôle actif dans le financement des groupes séparatistes et/ou activement impliqués dans le conflit en régions anglophones sont répertoriés par les services de renseignements camerounais, lesquelles émettent des signalements aux services de police aux aéroports. Sur base de ces signalements, dès l'arrivée à l'aéroport de retour, les personnes signalées font l'objet d'une enquête. Il s'agit d'un interrogatoire préliminaire mené à l'aéroport. La personne concernée peut être retenue à l'aéroport à cet effet au maximum 48 heures. La personne est autorisée à partir dans les cas où les doutes sont levés. Passé le délai de 48 heures, le commissaire de police de l'aéroport peut transférer l'affaire au niveau du procureur dans le cas où l'enquête effectuée ne permet pas de clarifier sa situation et que des enquêtes plus approfondies sont nécessaires. L'individu est dans ce cas placé en détention[10].

Enfin, le Cedoca a demandé à l'ONG précitée quelle est la situation des personnes qui ont un lien de famille ou de proximité avec des personnes activement impliquées en faveur de la cause séparatiste. Lors de l'entretien du 29 mars 2022, elle a indiqué que si elles n'ont pas de rôle actif, ces personnes font l'objet d'une attention accrue mais pas de rétention. Elle ajoute que ces personnes sont plutôt considérées comme des victimes vu leur position « entre le marteau et l'enclume »[11]. De retour après un séjour en Belgique ou en Europe, les anglophones qui ne sont pas eux-mêmes des activistes anglophones engagés mais qui ont des liens de proximité avec des militants actifs de la cause séparatiste sont soumis à une enquête de routine à l'aéroport, sans rencontrer plus de problèmes. Au terme de cette enquête, ils sont admis sur le territoire sans faire l'objet de surveillance particulière par les autorités[12].

Dans un courrier électronique du 2 mai 2022, un expert camerounais en matière de migration a répondu ceci à la question de savoir si tous les anglophones rencontrent des problèmes avec leurs autorités nationales au retour d'un séjour en Belgique (ou en Europe) :

[8] ONG active dans la réintégration des migrants de retour, entretien téléphonique, 29/03/2022
[9] ONG active dans la réintégration des migrants de retour, entretien téléphonique, 29/03/2022
[10] ONG active dans la réintégration des migrants de retour, entretien téléphonique, 29/03/2022
[11] ONG active dans la réintégration des migrants de retour, entretien téléphonique, 29/03/2022
[12] ONG active dans la réintégration des migrants de retour, entretien téléphonique, 29/03/2022

> « No, not all English-speaking persons. Those who encounter difficulties are leaders of the secessionist movement and well documented die-hard supporters and sponsors who live abroad. Most of them have their information in the Cameroon government data base »[13].

Le Cedoca a ensuite demandé à cette source quels types de difficultés (interrogatoire, extorsion, arrestation, mauvais traitements, détention) les catégories de personnes pointées ci-dessus peuvent rencontrer. L'expert précité a répondu dans un courrier électronique daté du 2 mai 2022 :

> « All sort of problems, as enumerated in your formulation, depending on the degree of your involvement in anti-State hostility »[14].

Un analyste politique camerounais a également été contacté par le Cedoca. La question lui a été posée de savoir si le traitement par les autorités lors du retour après un séjour en Belgique (ou en Europe) est différent selon que la personne est francophone ou anglophone. Les éléments de réponse suivants ont été transmis dans un courrier électronique du 24 mars 2022 :

> « Tout dépend de l'activité politique ou non en faveur des gouvernanants [sic] que le rapatrié menait à l'étranger. Quand c'est un activiste anglophone, il n'est pas bien traité. Il risque la prison au Cameroun sans oublier la torture. Les Anglophones de la diaspora risquent être persécutés par les autorités à leur retour au pays [sic] »[15].

Amené à préciser, dans un courrier électronique daté du 25 mars 2022, si tous les anglophones de la diaspora risquent des problèmes avec les autorités au retour d'un séjour en Belgique (ou en Europe), cette même source a communiqué le 28 mars 2022 :

> « Tout anglophone de la diaspora est soupçonné d'être séparatiste ou supporter des séparatistes anglophones. A cet effet une attention particulière est portée sur eux quand ils rentrent au pays. Certains ont même été arrêtés et confondus aux activistes anglophones de la diaspora. Si un anglophone rentre au pays ayant été rapatrié ou expulsé de l'étranger pour quelque raison que ce soit, il risque des représailles ou même l'emprisonnement [sic] »[16].

Dans un nouvel échange de courriers électroniques datés du 10 mai 2022, le Cedoca a posé à cette source deux questions d'approfondissement sur les éléments précités. Tout d'abord, le Cedoca a demandé à cette même source d'exposer plus en détails en quoi consiste, d'après ses informations, l'attention particulière dont les anglophones font l'objet à l'aéroport de retour. L'analyste politique explique ce qui suit dans sa réponse :

> « L'attention particulière dont je parle à la première question c'est la fouille particulière de leur documents et bagages afin de rechercher d'éventuels indices de leur soutient aux séparatistes. Il y a aussi un interrogatoire approfondie lorsque vous êtes anglophone. Au Cameroun, on peut estimer vos origines juste à partir de votre nom de famille, même s'il y a quelques brassages de tribus avec des noms qui se ressemblent [sic] »[17].

Ensuite, le Cedoca a demandé si les mesures de « représailles » ou d'« emprisonnement » mentionnées par l'analyste politique dans son courrier électronique du 28 mars 2022 interviennent dans le cas où les soupçons portés sur les anglophones d'être des séparatistes ou de supporter les séparatistes ne sont pas levés par les autorités lors de l'interrogatoire approfondi mené à l'aéroport. Dans son courrier électronique du 10 mai 2022, l'analyste politique a répondu : « c'est correct »[18].

---

[13] Expert en matière de migration, courrier électronique, 02/05/2022
[14] Expert en matière de migration, courrier électronique, 02/05/2022
[15] Analyste politique, courrier électronique, 24/03/2022
[16] Analyste politique, courrier électronique, 28/03/2022
[17] Analyste politique, courrier électronique, 10/05/2022
[18] Analyste politique, courrier électronique, 10/05/2022

Bibliographie

Contacts directs

Analyste politique camerounais, courriers électroniques, 24/03/2022, 28/03/2022, 10/05/2022, identité et coordonnées de contact non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Bissay M., coordinateur, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)-Cameroun, courrier électronique, 21/03/2022, acat.cameroun@yahoo.com

Expert camerounais en matière de migration, courriers électroniques, 18/04/2022, 02/05/2022, identité et coordonnées de contact non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

Lipothy R. A., président, Association des rapatriés et de lutte contre l'émigration clandestine du Cameroun (ARECC), entretien téléphonique, 12/04/2022, +237 696 31 60 49

ONG camerounaise active dans la réinsertion des migrants de retour, courriers électroniques, 16/03/2022, 17/03/2022, identité et coordonnées de contact non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

ONG camerounaise active dans la réinsertion des migrants de retour, entretien téléphonique, 29/03/2022, identité et coordonnées de contact non communiquées pour garantir la sécurité de cette source

ONG camerounaise d'aide aux personnes vulnérables, entretien téléphonique, 24/03/2022, identité et coordonnées de contact non communiquées pour garantir la sécurité de cette source